



## **ORDRE DU JOUR**

### **SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Le mardi, 18 avril 2017  
à 19h30**

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Période de questions**
4. **Procès-verbaux**
  - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 3 avril 2017
5. **Administration générale, greffe, affaires juridiques**
  - 5.1 Nomination d'un maire suppléant pour la période du 1<sup>er</sup> mai au 31 juillet 2017
  - 5.2 Échange des lots 3 266 480 et 3 266 608 du cadastre du Québec à des fins de conservation contre les lots 5 866 642, 5 866 643 et 5 866 644 – Abrogation de la résolution n<sup>o</sup> 2017-02-0083
  - 5.3 Appui à la Semaine de la sécurité publique ferroviaire
  - 5.4 Proclamation de la Semaine de la Terre
  - 5.5 Nomination d'un membre au comité sur l'environnement et le développement durable (222)
6. **Finances municipales**
  - 6.1 Dépôt du rapport financier et du rapport des vérificateurs pour l'exercice financier 2016 (242)
7. **Ressources humaines**
  - 7.1 Signature d'une convention collective de travail avec la Fraternité des policiers et policières de Saint-Jean-sur-Richelieu inc (248)

8. **Loisirs et bibliothèques**

-----

9. **Infrastructures et gestion des eaux**

-----

10. **Toponymie et circulation**

-----

11. **Travaux publics**

11.1 Octroi du contrat suivant :

11.1.1 SA-2428-TP-17 Travaux de fauchage des abords de rues, fonds et levées de fossés avec bras télescopique (136)

11.2 Demande pour l'assouplissement des dispositions réglementant les heures de conduite lors d'événements météorologiques exceptionnels (225)

12. **Sécurité publique**

-----

13. **Urbanisme**

13.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure

13.1.1 DDM-2017-3872 Carole Beaulieu et Yvon Laroche – Immeuble constitué du lot 3 604 467 du cadastre du Québec situé sur la rue Desrochers

13.1.2 DDM-2017-3895 Sédrick Bolduc – Immeuble situé au 1100, boulevard du Séminaire Nord (170)

13.1.3 DDM-2017-3925 Garderie Frisby et compagnie – Immeuble situé aux 111-115, rue Towner (163)

13.1.4 DDM-2017-3927 Éric Perron – Immeuble situé au 217, boulevard Saint-Joseph (165)

13.2 Étude et décision relatives à divers plans d'implantation et d'intégration architecturale

13.2.1 PIA-2017-3889 Sédrick Bolduc – Immeuble situé au 1100, boulevard du Séminaire Nord (169)

13.2.2 PIA-2017-3935 Jean-René Bertrand – Immeuble situé au 151, rue Richelieu (194)

- 13.2.3 PIA-2017-3936 Clinique chiropratique Aux 4 Vents inc. / François Barrière – Immeuble situé au 1087, boulevard de Normandie (197)
- 13.2.4 PIA-2017-3939 Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu – Immeuble situé au 360, rue McGinnis (201)
- 13.2.5 PIA-2017-3941 Sylvain Lemieux – Immeuble situé au 114, rue de Salaberry (196)
- 13.2.6 PIA-2017-3944 Les Gourmands disent – Immeuble situé au 149, rue Richelieu (193)
- 13.3 Appui à une demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec – monsieur Yves Bélanger et madame Renée Bélanger – Lot 5 617 329 du cadastre du Québec (204)
- 13.4 Désignation des employés chargés de réaliser les travaux requis par la MRC du Haut-Richelieu pour établir l'écoulement normal des eaux des cours d'eau (215)
- 13.5 Adoption des premiers projets de règlements suivants :
- 13.5.1 Règlement n° 1565
- « Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :
- de soumettre la zone résidentielle H-1878 aux dispositions applicables aux projets intégrés. Ladite zone est située au nord-ouest de l'intersection des rues Foch et Collin;
  - d'autoriser la vente au détail de pièces et accessoires neufs de véhicules de promenade dans la zone commerciale C-2610. Ladite zone est située à l'angle sud-ouest de l'intersection du boulevard Saint-Luc et de la rue Bernier »
- 13.5.2 Règlement n° 1566
- « Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :
- d'agrandir la zone résidentielle H-1592, à même une partie de la zone résidentielle H-1587;
  - de réduire à 6,5 mètres la marge arrière minimale requise pour tous les bâtiments dans la zone résidentielle H-1592;
  - d'agrandir la zone résidentielle H-1593, à même une partie de la zone résidentielle H-1587;
  - d'augmenter à 3 étages la hauteur maximale permise pour une habitation trifamiliale dans la zone résidentielle H-1593.
- Ces zones sont situées entre les rues La Salle et Saint-Jacques, à l'ouest du boulevard Industriel »
- 13.6 Adoption du projet de règlement suivant :
- 13.6.1 Règlement n° 1451
- « Règlement modifiant le règlement n° 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.), et ses amendements, dans le but de modifier les critères applicables à l'architecture des bâtiments situés dans le secteur de P.I.I.A. *Les jardins du Haut-Richelieu*. Ce secteur de P.I.I.A. est situé à l'est

du chemin Saint-André, légèrement au nord du boulevard Saint-Luc »

14. **Transport et mobilité urbaine**

14.1 Approbation de la contribution financière 2017 au service de transport adapté (184)

15. **Avis de motion**

15.1 **Règlement n° 1451**

« Règlement modifiant le règlement n° 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.), et ses amendements, dans le but de modifier les critères applicables à l'architecture des bâtiments situés dans le secteur de P.I.I.A. *Les jardins du Haut-Richelieu*. Ce secteur de P.I.I.A. est situé à l'est du chemin Saint-André, légèrement au nord du boulevard Saint-Luc »

15.2 **Règlement n° 1565**

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :

- de soumettre la zone résidentielle H-1878 aux dispositions applicables aux projets intégrés. Ladite zone est située au nord-ouest de l'intersection des rues Foch et Collin;
- d'autoriser la vente au détail de pièces et accessoires neufs de véhicules de promenade dans la zone commerciale C-2610. Ladite zone est située à l'angle sud-ouest de l'intersection du boulevard Saint-Luc et de la rue Bernier »

15.3 **Règlement n° 1566**

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :

- d'agrandir la zone résidentielle H-1592, à même une partie de la zone résidentielle H-1587;
- de réduire à 6,5 mètres la marge arrière minimale requise pour tous les bâtiments dans la zone résidentielle H-1592;
- d'agrandir la zone résidentielle H-1593, à même une partie de la zone résidentielle H-1587;
- d'augmenter à 3 étages la hauteur maximale permise pour une habitation trifamiliale dans la zone résidentielle H-1593.

Ces zones sont situées entre les rues La Salle et Saint-Jacques, à l'ouest du boulevard Industriel »

15.4 **Règlement n° 1570 (183)**

« Règlement d'emprunt relatif au financement des travaux de réhabilitation et de réaménagement du site de l'ancienne usine IPC (302 rue Brosseau) »

16. **Règlements**

16.1 **Règlement n° 1562**

« Règlement autorisant la réalisation des travaux de reconstruction de la fondation et de pavage de la rue De Rouville, décrétant une dépense de 1 067 000 \$ et un emprunt à cette fin »

16.2 **Règlement n° 1563**

« Règlement autorisant le paiement des honoraires professionnels pour la préparation des plans et devis en vue de la réalisation de travaux de reconstruction et d'amélioration des infrastructures municipales d'une section des rues Richelieu, Saint-Charles et du Quai, décrétant une dépense n'excédant pas 223 000 \$ et un emprunt à cette fin »

16.3 **Règlement n° 1569**

« Règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, certaines règles administratives et la délégation de certains pouvoirs du conseil municipal et abrogeant les règlements n<sup>os</sup> 0742, 0967 et 1090 »

16.4 **Règlement n° 1453**

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d'autoriser une dérogation dans la zone inondable pour des travaux de correction de fondation et de pavage des rues Fernet et des Colonnes »

17. **Dépôt de documents au conseil municipal**

17.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 29 mars 2017

17.2 Registre cumulatif des contrats accordés par le comité exécutif et par les fonctionnaires à qui de tels pouvoirs ont été attribués pour la période de janvier à mars 2017

18. **Correspondance**

19. **Période de questions**

20. **Communications des membres du conseil municipal au public**

21. **Levée de la séance**